



Commune de Fourilles
(03140)

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Samedi 29 septembre 2018

A l'unanimité les membres du conseil municipal ont voté :

- L'approbation des nouveaux statuts de l'ATDA.
- L'adhésion au service optionnel « protection des données à caractère personnelles » de l'ATDA qui prévoit la désignation de celle-ci, en tant que personne morale comme déléguée à la protection des données
- L'engagement de la commune à verser dans les caisses du receveur de l'ATDA le montant de la contribution financière fixée annuellement par le conseil d'administration pour l'année 2019 à 350 euros pour les communes de moins de 250 habitants auquel il convient d'ajouter 70 euros pour le CCAS.
- En faveur du schéma de mutualisation proposé par la communauté de communes retenant deux axes : Formations mutualisées pour des domaines ciblés et Groupements de commandes.
- Pour solliciter la reconnaissance de calamité, suite à la sécheresse qui sévit dans le département de l'Allier.

Remplacement Employé Communal Christian MOIES

Ce dernier a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 août 2018.

Une convention de mise à disposition a été signée avec Chantelle : Temps de travail retenu 14 heures/semaine, Jours travaillés : mardi et vendredi, placé sous la responsabilité directe d'André PERRIER (à défaut Michel CHATET).

Au niveau du budget il y aura un gain financier mais la commune ne pourra pas être aussi bien entretenue qu'auparavant. Aussi il appartiendra à chaque conseiller d'être vigilant sur la propreté de son quartier et faire remonter en mairie les éventuelles anomalies.

Point financier très rapide

Les dépenses sont bien maîtrisées et la recherche d'économies reste une des priorités des élus qui, pour des dépenses exceptionnelles n'hésitent pas à participer à celles-ci (gâteaux offerts par notre secrétaire, champagne et pompes aux gratons par le maire pour le départ de l'employé communal)

Au niveau du matériel et des réparations il a été engagé une dépense de 2 181 euros pour : Diagnostic et achats pour « rafraîchir l'appartement du milieu », route d'Etroussat : montant 870 euros, achat d'une débroussailleuse montant 450 euros, réparation de l'horloge de l'église pour 938 euros

On note une baisse des locations de la salle polyvalente – 1 559 en 2018, et du remboursement FCTVA suite à moins de travaux réalisés.

Travaux

Travaux voirie réalisés pour 19 061 euros. La commission travaux se réunira le 27 octobre pour envisager les travaux à faire sur 2019.

Le logement rue de la gare présente un problème d'humidité. Une expertise a été réalisée par la compagnie d'assurance du locataire et la nôtre.

Nous restons dans l'attente des rapports pour suite à donner mais selon tout vraisemblance des travaux seront à réaliser.



Commune de Fourilles
(03140)

Réunions extérieures

Pour la décennie à venir le SIVOM aura beaucoup de travaux à faire sur ses installations qui, déjà ont soixante-dix ans

Le gros chantier restera sans doute la construction d'une nouvelle usine à MAZERIER.

Un point plus précis sera fait dans le bulletin municipal.

Pour la **Com.Com**, le Directeur, Antoine DUFFAUD cessera ses fonctions au sein de notre collectivité fin octobre pour rejoindre Vichy Communauté.

Il sera remplacé à compter du 4 novembre par Mr PICHERIT, affecté actuellement au conseil départemental.

Mr GILIBERT maire de CHARROUX est élu treizième vice-président en remplacement de Mr BIDET, démissionnaire suite à des problèmes de santé

La MAGIC

Projet culturel sur toutes les communes de son territoire « Animons nos villages Amusons-nous ! . . . » Le but est de passer des moments conviviaux, inciter les habitants à se retrouver pour créer. Puis ces créations sont échangées entre villages voisins.

Chaque commune doit créer un banc qu'elle conservera.

Le thème pour FOURILLES : les Renardeaux.

Hubert et Georges, quelques habitants, ont fabriqué une corde tressée à l'ancienne.

A l'ensemble des habitants de la décorer pour l'exposition à la salle polyvalente le jour du 11 novembre.

Informations et questions diverses

L'Association « la gym d'Arlette » domiciliée à DENEUILLE souhaite utiliser notre salle polyvalente les mercredis soirs de 19h45 à 21 heures, à compter du 12 septembre 2018 jusqu'au 19 juin 2019. (Pas de cours pendant les vacances scolaires). Un forfait de 120 euros annuel sera demandé.

L'arrêté pour la défense extérieure contre l'incendie (***DECI***) a été pris le 17 août 2018. Il précise tous les points d'eau y compris ceux des propriétaires et répond ainsi aux demandes de la préfecture.

Cérémonie du 11 novembre 2018 :

10 heures Rassemblement au monument pour la cérémonie commémorative de l'armistice avec la participation des renardeaux.

Puis à la salle polyvalente remise des récompenses des maisons fleuries

Et présentation du projet culturel de la MAGIC.

Puis partage du verre de l'amitié.

Prochaine réunion samedi 24 novembre à 9 heures